



PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

sistbi

t : 0262 572 572
www.sistbi.re

Cher adhérent,

Afin de vous aider à modifier la liste nominative jointe, nous vous précisons la définition des différentes catégories de salariés :

Surveillance Individuelle Renforcée : SIR		Surveillance Individuelle Adaptée : SIA	
Numéro	Salarié Exposé aux risques	Numéro	Salarié appartenant à la catégorie
1	Amiante	9	Travailleurs de moins de 18 ans
2	Plomb dans les conditions prévues à l'article R. 4412-160	10	Travailleurs handicapés ou pension d'invalidité
3	Agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction mentionnés à l'article R. 4412-60	11	Femmes enceintes
4	Agents biologiques des groupes 3 et 4 mentionnés à l'article R. 4421-3	Numéro	Salarié Travaillant la nuit
5	Rayonnements ionisants		
6	Risque hyperbare	12	Salarié travaillant entre 21 h et 6 h pendant au moins 270 heures pour une période de 12 mois
7	Risque de chute de hauteur lors des opérations de montage et démontage d'échafaudages	13	Salarié effectuant au moins 3 h dans la période considérée comme travailleur de nuit (21h à 6h) et ce au moins 2 fois par semaine
8	Toute prise de poste conditionnée à un examen spécifique d'aptitude (Autorisation de conduite, habilitation électrique)		

Suivi Individuel Général : SIG : Tous les autres salariés

Nous vous demandons de noter le n° de la catégorie dans la colonne correspondante. Ces précisions sont importantes. Elles vont nous permettre d'assurer un meilleur suivi de vos salariés par nos équipes pluridisciplinaires.

D'autre part, nous vous remercions de vérifier le code NAF noté sur la liste nominative et de le rectifier si besoin.

Enfin, nous vous rappelons que vous pouvez désormais mettre à jour cette liste nominative directement par le biais de notre site web. Si vous n'avez pas encore fait votre demande de code d'accès, n'hésitez pas à nous contacter au 0262 572 572 ou par mail au : sistbi@sistbi.com.

Avec nos remerciements anticipés,

Nous vous prions d'agréer, cher adhérent, l'expression de nos sentiments dévoués.

La Direction.